

Consejería de Presidencia y Acción Exterior Gobierno de La Rioja

"MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DU DOCUP OBJECTIF 2 DE LA RIOJA 2000-2006"

Résumé des conclusions et recommandations



Enc: 10.848 cd:5.1 Informe no 7

19 novembre 2005



RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1.1. INTRODUCTION

Le présent rapport de « Mise à jour de l'évaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 2 de La Rioja 2000-2006 » vise à déterminer le degré d'atteinte à ce jour des objectifs fixés au début de la période de programmation, ainsi qu'à détecter d'éventuelles difficultés qui empêchent la réalisation de ces objectifs et, le cas échéant, à mettre en place les mesures correctrices nécessaires pour une meilleure efficacité. Cette évaluation doit par ailleurs contribuer à jeter les bases des interventions en vue de la prochaine période de programmation 2007-2013.

L'élaboration de ce rapport s'est appuyée sur les directives méthodologiques présentées par la Commission Européenne dans le « Document de travail nº 9. La mise à jour de l'évaluation intermédiaire des interventions structurelles », ainsi que sur les orientations établies dans le « Cadre commun de travail pour la mise à jour de l'évaluation intermédiaire des DOCUP Objectif 2 2000-2006 » élaboré par la Sous-direction Générale de la Programmation Territoriale et de l'Évaluation des Programmes Communautaires de la Direction Générale des Fonds Communautaires du Ministère de l'Économie et des Finances.

1.2. FACTEURS-CLÉS D'ÉVALUATION ANALYSÉS

La « Mise à jour de l'évaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 2 de La Rioja 2000-2006 », développée par IDOM, respecte les dispositions communautaires en matière d'évaluation, ainsi que les contenus précisés dans le Cadre Commun de travail.

Voici les facteurs-clés d'évaluation analysés dans le présent rapport.

FACTEURS-CLÉS D'ÉVALUATION ANALYSÉS DANS LA MISE À JOUR DE L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

Facteurs-clés d'évaluation	Analysé
Pertinence des recommandations	√
Application des recommandations	√
Évaluation des résultats d'exécution et d'efficacité financière	√
Évaluation des résultats d'exécution et d'efficacité physique	√
Projection des résultats et évaluation de l'atteinte des objectifs du DOCUP	√
Évaluation de l'efficience du DOCUP	√
Analyse de l'impact et des effets obtenus par le DOCUP	√
Convergence réelle de l'économie de La Rioja avec l'Union Européenne	√
Réalisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne et de Göteborg	√
Intégration du principe d'environnement	√
Intégration du principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes	√



1.3. SOMMAIRE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1.3.1. CONCLUSIONS

Les principales conclusions tirées de la « Mise à jour de l'évaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 2 de La Rioja 2000-2006 » sont présentées dans le tableau suivant :

Aspects évalués	Conclusions
Application des recommandations réalisées dans le cadre de l'évaluation intermédiaire	La plupart des recommandations réalisées dans le cadre de l'évaluation intermédiaire ont été appliquées par les différentes institutions impliquées dans le DOCUP. Les principaux résultats obtenus en conséquence directe de l'application de ces recommandations sont les suivants :
	 Améliorer la qualité de l'information de suivi fournie par les organes exécuteurs. Introduire plus de rigueur dans le respect de la réglementation communautaire par les institutions impliquées dans l'intervention. Augmenter la capacité d'absorption financière de l'intervention. Plusieurs recommandations n'ont pas été appliquées. Elles concernent principalement l'introduction d'indicateurs supplémentaires de suivi dans le DOCUP.
	La principale raison qui a empêché leur application est la suivante : l'Autorité de gestion et l'organe intermédiaire à l'échelle régionale ont jugé plus convenable de simplifier le système de suivi, en optant pour l'élimination des indicateurs qui n'étaient pas utilisés, plutôt que pour l'ajout d'indicateurs supplémentaires.
Efficacité financière	Le DOCUP présente un taux d'exécution financière de 94,8% par rapport à ce qui était programmé pour la période 2000-2004 (soit 66,8% de ce qui était prévu pour la période 2000-2006). Ceci permet de qualifier l'efficacité financière atteinte de très satisfaisante. Les seuls problèmes significatifs ont été observés dans la mesure 3.1. Renforcement du potentiel humain en recherche, en science et technologie, seule mesure correspondant au FSE, où l'incapacité d'exécuter la totalité de la dépense programmée pour la période 2000-2002 a entraîné un désengagement automatique en application de la règle n+2. L'Institut Espagnol de Commerce Extérieur (ICEX) et la Direction Générale de la Recherche sont les organes exécuteurs qui ont présenté les plus gros problèmes d'exécution. En tout état de cause, des mesures correctrices ont été appliquées pour assurer la réalisation des objectifs fixés. L'affectation de la réserve d'efficacité doit être évaluée positivement étant donné que les mesures auxquelles des fonds supplémentaires ont été accordés
Efficacité physique	enregistrent un taux d'exécution financière approprié. Le niveau d'efficacité physique présenté par les indicateurs de suivi de l'intervention doit être considéré comme satisfaisant puisqu'un niveau de réalisation supérieur aux prévisions estimées pour la période 2000-2004 a été
	Toutefois, les résultats obtenus pour les mesures 3.1. Renforcement du capital humain recherche, en science et technologie, 3.2. Projets de recherche, d'innovation et de développement technologique et 3.5. Centres publics de recherche et centres technologiques ne sont pas particulièrement satisfaisants. La non intégration de valeurs de réalisation dans les indicateurs de suivi pendant les années 2003 et 2004 par certains organes exécuteurs, à laquelle s'ajoute l'absence d'une définition claire de ces indicateurs, a influencé les résultats obtenus pour ces mesures.



Aspects évalués	Conclusions
- Noposto e Values	D'après les projections réalisées, on estime qu'aucune difficulté ne se posera
Efficacité physique	pour atteindre les résultats prévus dans la programmation. Les activités qui poseront le plus de problèmes pour atteindre ces objectifs sont les activités envisagées dans le cadre de l'axe 3. Société de la connaissance (innovation, R&D, société de l'information). Néanmoins, les organes exécuteurs ont indiqué que les activités développées pourront obtenir les résultats estimés dans les prévisions. La mesure 3.1. Renforcement du capital humain en recherche, en science et technologie est la seule mesure où les objectifs prévus ne seront pas atteints car depuis l'an 2004 il n'est plus possible de certifier les paiements affectés à cette
	mesure et, par conséquent, d'imputer des indicateurs.
Efficience	L'efficience du DOCUP doit être qualifiée de très satisfaisante dans la mesure où la quasi-totalité des indicateurs étudiés dans l'analyse des coûts unitaires ont présenté des coûts inférieurs à ceux estimés à travers la programmation.
Évolution du contexte socioéconomique	L'examen du contexte socioéconomique a permis de détecter une nette amélioration de la situation économique de la région depuis le début de la période d'exécution du DOCUP. Cette amélioration se traduit par des taux de croissance élevés, par la hausse du PIB par habitant mais aussi du nombre d'actifs occupés, et par la baisse du chômage. On a également constaté pendant cette période une amélioration dans le traitement et l'épuration des eaux usées, ainsi que dans l'accès de la population et des entreprises aux technologies de l'information et de la communication.
Impact	L'analyse réalisée a permis de constater que le DOCUP a exercé un impact important sur les différents domaines d'intervention établis dans la méthodologie. À noter en particulier les résultats obtenus sur le plan de l'amélioration de la compétitivité et de la productivité, du développement de la Société de la Connaissance et de la création d'emploi. Il convient de souligner également l'impact du DOCUP sur la promotion du bien-être social de la population et sur la préservation du milieu naturel. La promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes est le domaine où la contribution du DOCUP s'est avérée la moins significative. En effet, l'absence d'activités spécifiques destinées à atteindre cet objectif et le nombre insuffisant de mécanismes adoptés pour intégrer ce principe dans les différentes mesures expliquent les résultats peu éloquents qui ont été enregistrés sur ce plan.
Contribution du DOCUP à la cohésion économique et sociale de La Rioja	Durant la période 2000-2004, La Rioja a réalisé de grands progrès en matière de convergence avec l'Union Européenne et dans la réalisation des objectifs fixés par la Stratégie de Lisbonne et de Göteborg. Les principaux progrès effectués en matière de cohésion économique et sociale sont les suivants : Croissance continue de l'économie régionale. Insertion progressive de la population sur le marché du travail. Existence de taux de chômage faibles à l'échelle régionale. Intégration graduelle de la région dans l'économie de la connaissance. Le DOCUP a effectué une contribution importante pour atteindre ces progrès. En ce sens, les aspects où la contribution du DOCUP s'est avérée largement significative sont les suivants : Entraîner une hausse de la demande interne de la région, de l'investissement des entreprises et de la consommation privée. Agir comme instrument catalyseur de la création d'emploi. Dynamiser l'activité économique de la région. Encourager le développement de la R&D&I dans la région. Favoriser l'intégration du concept de développement durable dans les politiques publiques.



Aspects évalués	Conclusions
Contribution du DOCUP à la cohésion économique et sociale de La Rioja	Il existe une série d'aspects où la région continue de présenter un désavantage comparatif par rapport à l'Union Européenne. En fait, les principales lacunes détectées sont les suivantes : Moindre niveau de compétitivité de l'économie régionale par rapport à la moyenne communautaire. Faible poids spécifique de l'investissement en matière de R&D&I dans le tissu économique régional. Existence de difficultés d'accessibilité favorisées par la structure territoriale et le relief régional qui limitent aussi bien la productivité des entreprises que l'accès de la population rurale aux services. Faible niveau d'insertion de la population féminine sur le marché du travail.
	 Introduction minime du principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans la définition des politiques publiques cofinancées à travers le DOCUP.
Environnement	Le principe d'environnement a été introduit dans la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation de toutes les activités développées à travers le DOCUP, ce qui explique que l'évaluation de l'intégration de ce principe dans la programmation soit satisfaisante. Deux aspects sont à relever : Le grand nombre de projets développés en lien avec les facteurs d'intégration environnementale qui contribuent à améliorer la situation de
	l'environnement dans la Communauté Autonome. Le « Rapport environnemental d'exécution. Indicateurs environnementaux de la Communauté Autonome de La Rioja » facilite le suivi et l'évaluation de l'impact que l'intervention entraîne sur l'environnement. Il est considéré comme une bonne pratique susceptible d'être introduite dans d'autres régions et/ou principes horizontaux.
Égalité des chances entre les femmes et les hommes	L'intégration du principe d'égalité des chances dans le DOCUP n'a pas été particulièrement significative. L'absence de mesures axées sur les besoins des femmes de la région, ou destinées à réduire, voire éliminer des facteurs de discrimination, a empêché que l'intervention n'entraîne un véritable impact sur ce principe.
	En ce sens, bien que l'analyse du contexte socioéconomique ait permis de déterminer que des progrès ont été effectués et qu'ils ont contribué à améliorer la situation des femmes, les performances directes atteintes par le DOCUP dans ce domaine sont médiocres.

En guise de conclusion générale, les résultats enregistrés par le DOCUP doivent être évalués de façon satisfaisante puisqu'ils répondent aux perspectives envisagées dans la programmation. En ce sens, les activités développées contribuent à un degré de convergence plus élevé de l'économie de La Rioja avec l'Union Européenne, ainsi qu'à la réalisation des objectifs fixés dans la Stratégie de Lisbonne et de Göteborg. En tout état de cause, on a observé une série d'aspects où il est nécessaire de continuer à travailler car ces derniers constituent la base pour la prochaine période de programmation. Enfin, on a identifié la nécessité de continuer à déployer des efforts pour renforcer l'intégration du principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les interventions cofinancées par le FEDER.



1.3.2. RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

Les principales recommandations opérationnelles réalisées par l'équipe d'évaluation sont indiquées ci-dessous. En ce sens, la plupart de ces recommandations font référence à la prochaine période de programmation 2007-2013.

Affair Barri (Caran Baharan Car Caran Caran Barri BOOLID and a san a Shan Barri San and Ia
Afin d'améliorer l'absorption financière du DOCUP, on conseille d'envisager la possibilité d'intégrer comme organe exécuteur de la mesure 3.2. Projets de recherche, d'innovation et de développement technologique la Direction Générale de Développement Industriel du Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce.
L'appel à candidatures de projets de recherche géré jusqu'en 2004 par la Direction Générale de Politique Technologique s'est divisé en deux lignes d'aide depuis 2005 : l'une orientée vers les centres publics de recherche (gérée par la DG de Politique Technologique) et l'autre destinée aux centres privés (DG de Développement Industriel). En ce sens, comme la plupart des projets adoptés à La Rioja sont présentés par le secteur privé, on propose d'inclure cet organisme pour faciliter l'exécution de cette mesure.
Afin d'éviter certains problèmes d'exécution constatés au cours de l'actuelle période de programmation, on propose, dans la définition des zones d'aide transitoire et non éligible, de tenir compte lors des prochaines périodes de programmation de l'emplacement des centres sanitaires de recherche et des noyaux d'entreprises en vue d'éviter que les aides à ces sociétés soient exclues du cofinancement communautaire. De la même façon, on propose dans les activités d'ordre plurirégional, gérées
par des organismes de l'Administration Générale de l'État et prévues dans les Programmes Opérationnels régionaux, de tenir compte lors de la prochaine période de programmation des caractéristiques du tissu productif de la région pour éviter que des ressources communautaires soient sous-utilisées.
Afin d'assurer un suivi pertinent de l'intervention, on suggère de réviser la valeur programmée de quelques indicateurs qui sont surexécutés ou mal quantifiés. Pour éviter les problèmes survenus au cours de l'actuelle période de
programmation au sujet de la quantification et de l'homogénéité des indicateurs, on recommande de mener une étude sur les indicateurs de suivi, de manière à définir, préalablement à l'exécution, les indicateurs et les mécanismes à employer pour leur mesure.
On suggère d'établir des valeurs objectif pour les indicateurs de suivi aussi bien à la fin de la période d'exécution qu'au milieu de la période de programmation. Ceci permettrait ainsi aux analyses d'efficacité à réaliser dans les évaluations intermédiaires correspondantes de s'ajuster à la réalité de l'intervention. De la même façon, ces valeurs objectif pourraient être employées par les différents organismes impliqués dans l'intervention pour détecter d'éventuels écarts et mettre en place des mesures correctrices, le cas échéant.
On propose de fixer des coûts unitaires de réalisation liés aux indicateurs de suivi afin de faciliter l'analyse d'efficience. On évitera ainsi les difficultés de mesure qui ont caractérisé l'actuelle période de programmation. Il est recommandé que les indicateurs de suivi de l'intervention soient liés à des indicateurs statistiques de contexte car l'existence de ce rapport permettra de déterminer l'impact des activités cofinancées.
. I O O O FIRM A FIRM FIRM A FIRM FIRM FIRM FIRM FIRM FIRM FIRM FIRM



Domaines d'intervention	Recommandations						
Intégration du principe d'environnement	Malgré le bon niveau d'intégration de l'environnement dans la programmation, on suggère de continuer à travailler dans ce domaine, d'autant plus que créer un développement économique durable doit être un engagement inévitable pour toutes les Administrations Publiques. En ce sens, il convient d'étendre, dans le cadre du développement de la Directive 2001/42/CE, l'Évaluation Environnementale Stratégique des plans et						
	programmes publics qui sera constituée selon un mécanisme approprié pour ntégrer l'environnement depuis la phase de planification des interventions publiques.						
	Le principe horizontal d'égalité des chances entre les femmes et les hommes a été faiblement intégré dans la période de programmation actuelle. Par conséquent, il faut constituer une série de mécanismes qui faciliteront son introduction dans les différents cycles de la vie du Programme (programmation, exécution, suivi et évaluation).						
	Comme orientation, on conseille de réaliser les activités suivantes po faciliter l'intégration de ce principe :						
Intégration de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	 Encourager la participation du Bureau de la Femme de la Direction Générale des Services Sociaux du Ministère de la Santé et des Services Sociaux à la planification du prochain Programme Opérationnel. Réaliser une analyse préalable de la situation différentielle que doivent affronter les femmes et les hommes dans les différents domaines d'intervention, afin que les activités développées contribuent à réduire ces différences. 						
et les hommes	Effectuer une analyse préalable de l'impact des projets qui tiendra compte de la perspective de genre pour étudier les effets positifs ou négatifs potentiels que les projets à développer peuvent entraîner sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, puis mettre en place, le cas échéant, des mesures correctrices.						
	 Élaborer un « Rapport d'exécution sur l'égalité des chances. Indicateurs d'égalité » dans la ligne du rapport développé actuellement en matière environnementale car il peut s'avérer pertinent pour garantir le suivi et l'évaluation de l'intégration de ce principe. 						
	 Définir des projets tournés vers le respect de ce principe. Effectuer une publicité de l'intervention qui tiendra compte de la politique de genre, en renforçant la divulgation du Programme à travers le Bureau de la Femme de la Direction Générale des Services Sociaux du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, les Associations de Femmes, etc. 						



1.3.3. BASES POUR LA PROCHAINE PÉRIODE DE PROGRAMMATION

Le point de départ qui servira à établir les bases pour la prochaine période de programmation a été la Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil relatif au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) présentée par la Commission (Communication de la COM (2004) 495 final).

Cette Proposition de Règlement détermine, entre autres, les domaines prioritaires d'intervention auxquels se limiteront les différentes interventions correspondant à l'Objectif « Compétitivité Régionale et Emploi » comme c'est le cas de La Rioja.

D'autre part, l'examen de l'évolution du contexte socioéconomique, l'évaluation de la convergence réelle de l'économie de La Rioja avec l'Union Européenne et l'évaluation de la réalisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne et de Göteborg effectués dans l'analyse d'impact de l'intervention ont permis d'identifier une série de besoins sur lesquels l'activité s'avérait plus prioritaire.

Bien que les activités du FEDER, conformément à la Proposition de Règlement, ne puissent pas agir sur la totalité des besoins d'intervention définis, on constate qu'un degré élevé d'interrelation existe entre les domaines prioritaires définis dans la Proposition de Règlement et les besoins identifiés dans l'analyse du contexte socioéconomique.

Le tableau suivant définit la relation entre ces besoins et les thèmes prioritaires d'activité signalés dans la Proposition de Règlement du FEDER.



RELATION ENTRE LES DOMAINES ET THÈMES PRIORITAIRES ÉTABLIS DANS LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU FEDER ET LES BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA RIOJA

Domaines prioritaires	In	novation et éc	onomie de la co	onnaissance	Environnement et prévention des risques				Accès aux services de transports et de télécommunications	
Thèmes prioritaires Besoins	Renforcement de la capacité régionale de R&DT et Innovation	Promotion de l'innovation au sein des PME	Promotion de l'esprit d'entreprise et impulsion de la création de nouvelles entreprises	Création de nouveaux instruments financiers et installations d'incubation liées à la connaissance intensive	Impulsion des investissements destinés à la restauration d'espaces et de terrains pollués, et promotion du développement d'infrastructures liées à la biodiversité et à Natura 2000	Promotion de l'efficience énergétique et de la production d'énergies renouvelables	Élaboration de plans et de mesures visant à prévenir et à gérer les risques naturels ou technologiques	Promotion des systèmes de transport urbain propres	Renforcement des réseaux secondaires	Promotion de l'accès aux TIC et de leur utilisation efficiente par les PME
Améliorer la compétitivité										
de l'économie régionale										
Augmenter le poids spécifique de l'investissement en matière de R&D&I dans le tissu régional et										
stimuler la Société de la Connaissance										
Améliorer l'accessibilité régionale à travers l'amélioration du réseau des routes et transports										
Encourager l'insertion de la population sur le marché du travail										
Renforcer l'emploi féminin en développant des activités économiques										
alternatives aux activités traditionnelles										
Garantir la préservation et la protection de la biodiversité										
Réduire l'émission de gaz à effet de serre										
Encourager l'accès des PME à la Société de l'Information										

Incidence directe sur les besoins d'action
Incidence indirecte sur les besoins d'action



Enfin, après avoir consulté les différents organismes impliqués dans le DOCUP, on a identifié une série de projets et de lignes d'action liées aux domaines et thèmes prioritaires d'action, ainsi qu'aux besoins identifiés dans le contexte socioéconomique de La Rioja. Le tableau suivant présente la relation entre les projets et les lignes d'action identifiées, les besoins détectés dans le contexte socioéconomique et les thèmes prioritaires d'action.

RELATION ENTRE LES PROJETS IDENTIFIÉS LIÉS AUX BESOINS DE LA RIOJA ET LES DOMAINES PRIORITAIRES DE LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU FEDER

Domaines prioritaires		Innovation et éco	onomie de la con	naissance	Environnement et prévention des risques				Accès aux services de transports et de télécommunications	
Thèmes prioritaires Besoins	Renforcement de la capacité régionale de R&DT et Innovation	Promotion de l'innovation au sein des PME	Promotion de l'esprit d'entreprise et impulsion de la création de nouvelles entreprises	Création de nouveaux instruments financiers et installations d'incubation liées à la connaissance intensive	Impulsion des investissements destinés à la restauration d'espaces et de terrains pollués, et promotion du développement d'infrastructures liées à la biodiversité et à Natura 2000	Promotion de l'efficience énergétique et de la production d'énergies renouvelables	Élaboration de plans et de mesures visant à prévenir et à gérer les risques naturels ou technologiques	Promotion des systèmes de transport urbain propres	Renforcement des réseaux secondaires	Promotion de l'accès aux TIC et de leur utilisation efficiente par les PME
Améliorer la compétitivité de l'économie régionale		Programme de Promotion de la conception entrepreneuriale						Développement du centre logistique du transport		
Augmenter le poids spécifique de l'investissement en matière de R&D&I dans le tissu régional et encourager la Société de la Connaissance	Appui aux Centres de Recherche existants dans la région Encouragement de la recherche sanitaire	Programmes de promotion de la R&D& au sein des PME de la région		Création du Centre Technologique et d'Innovation de La Rioja						
Améliorer l'accessibilité régionale à travers l'amélioration du réseau de routes et de transports								Amélioration du réseau ferroviaire Développement de systèmes de transport multimodaux Enfouissement de la voie ferrée	Amélioration du réseau de routes d'accès des foyers ruraux aux zones urbaines	
Encourager l'insertion de la population au marché du travail										
Renforcer l'emploi féminin par le biais du développement d'activités économiques alternatives aux activités traditionnelles					Renforcer le développement des activités économiques alternatives dans les zones rurales (tourisme rural, artisanat, etc.)					
Garantir la préservation et la protection de la biodiversité					Développement d'infrastructures liées à la mise en place du Réseau Natura Projets liés au développement de la Stratégie Territoriale de La Rioja 2004-2007		Infrastructures liées au Plan Directeur des Déchets 2006- 2012			
Réduire l'émission de gaz à effet de serre						Programme environnementaux da région	d'investissements ans des PME de la			
Encourager l'accès des PME à la Société de l'Information						<u> </u>				Programmes d'appui au développement de la Société de l'Information dans les entreprises

Bien qu'il s'agisse simplement d'une liste tentative de projets, dont l'inclusion éventuelle dans une prochaine période de programmation dépendrait du volume d'aide disponible et du plan financier existant, ainsi que du pourcentage de cofinancement des différentes actions, on dispose quand même d'une longue liste de projets, actuellement en phase de planification, destinés à faire face aux besoins existants dans la province de La Rioja. Ces projets pourraient bénéficier d'un cofinancement communautaire car ils présentent un degré élevé de relation avec les thèmes et les domaines prioritaires signalés dans la Proposition de Règlement du FEDER.

